

SHEVA

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 24/03/2020



Lieu : SHEVA, Maisons-Alfort

Date : le 24/03/2020

Présents : (Zoom conférence)

Anne BOISSON – présidente
Catherine BOISSON-VIDAL
Bérengère BOUDEAU – vice-secrétaire
Cédric BRIAND – dir. technique
Bénédicte DAIX – trésorière
Isabelle DURAND-ZALESKI

Catherine LAROCHE
Laurence MIROIR – secrétaire
Ivan MOSZER – vice-président
Aurélie PHILIP – vice-trésorière
Caroline SALLES

Absents excusés :

Claire DELAUNAY (SECEVA)*
Alexis JOCH
Marie-Gaëlle FROELIGER
Jean-François LASSALLE

Anaëlle LELAN (SECEVA)*
Alma MARTEAU (SECEVA)*
Rachel MOORE
Jean-Pierre OZANNE

** La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

Ordre du jour

0. Situation sanitaire actuelle : organisation & conséquences
1. Tour de table des référents
2. Trésorerie - comptabilité
3. Point fumière
4. Tarifs 2020 / 2021
5. Projet « évolution de la SHEVA »
6. Questions diverses

0. Situation sanitaire actuelle : organisation & conséquences

Plusieurs étapes et directives se sont succédées avant d'avoir une vision claire de la situation et de nos droits et devoirs. Aujourd'hui, seuls les salariés du centre équestre et ses dirigeants (c'est-à-dire le bureau) ont le droit d'être présents à la SHEVA. Toute aide bénévole est exclue. Les propriétaires n'ont pas le droit non plus d'accéder au centre. Léa, Mélina et Manon sont au chômage technique. Il reste donc très peu de personnes disponibles pour accéder au site et assurer l'entretien des chevaux. De plus, l'ENVA ayant fermé, seules les personnes ayant une autorisation peuvent entrer.

Pour le moment, cela fonctionne bien. Les chevaux se portent bien : un roulement de 3 séries est organisé pour permettre le maintien physique des équidés : 1 jour monté, 1 jour en longe, 1 jour en liberté. Le problème risque de se poser pour les personnes ressources qui pourraient être suspectées de contracter la maladie et ne seraient donc plus disponibles ; nous ne pourrions pas les remplacer puisque l'ENVA ne délivre plus aucune autorisation d'entrée sur le site.

Selon la durée du confinement, quelle évolution peut-on envisager concernant les chevaux ? Nous pouvons tenir avec le fonctionnement actuel jusqu'au 15 mai. Au-delà, nous envisagerons alors de mettre les équidés au pré, quitte à les récupérer en juin si nous pouvons rouvrir et assurer à nouveau les cours jusqu'à la fin de l'année scolaire. Si tel est le cas, nous pourrions prolonger jusqu'à fin juillet l'ouverture du centre équestre (quitte à décaler un peu la rentrée – cf. point Tarifs), et proposer l'année prochaine 2 stages à demi-tarif pour faire un geste et relancer l'activité.

Les activités prévues en début d'été, stage au Touquet par exemple, seront rediscutées plus tard selon la durée du confinement et les conditions de reprise d'activité.

Les réinscriptions des anciens adhérents, prévues les 18 et 19 mai, se faisant en ligne, devraient être maintenues à cette date. La décision sera actée lors du prochain CA (date à fixer en avril). Compte tenu des conditions particulières cette année, et puisqu'aucun remboursement de forfait ne peut avoir lieu, il a été décidé de ne pas procéder à une augmentation des tarifs pour l'année prochaine. Nous tâcherons également de faire preuve de souplesse sur les possibilités de paiement échelonné. Nous pourrions également proposer un acompte plus bas pour ne pas trop pénaliser les adhérents et étaler davantage le paiement.

Les inscriptions des nouveaux adhérents posent davantage problème car elles sont organisées en présentiel au sein même de la SHEVA. La date prévue est le 30 mai. D'ici là, nous verrons quelles seront les règles sanitaires qui s'imposeront à nous et déciderons alors probablement d'une organisation différente : inscriptions en ligne, assistance par téléphone par exemple. Au jours du CA, nous n'avons pas pris de décision sur le sujet et acterons un fonctionnement idéal lors du prochain CA.

1. Tour de table des référents

Référents Animations et soirées (Marie-Gaëlle). A voir selon l'évolution de la situation.

Référents Communication (Marie-Gaëlle). RAS

Référents Communication avec les institutions (Anne et Ivan). M. Degueurce a répondu aux contestations de charges de gardiennage – l'avocat a alors réclamé les pièces justificatives.

Référents Relations avec adhérents (Isabelle). Cas d'une jeune fille inscrite en cours de poney Galop 0 qui est tombée deux fois et a eu très peur. Elle ne monte plus depuis septembre et a rédigé une demande de remboursement dès novembre. Un cas similaire s'était proposé et nous avons changé le forfait annuel en forfait trimestriel. La même solution sera donc proposée pour ce cas.

Concernant les stages des vacances de Pâques, il faut envoyer un mail aux parents qui avaient inscrit leurs enfants pour les rembourser ou leur faire un avoir.

Référents Poney-club et relations avec les écoles de Maisons-Alfort (Rachel). RAS

Référents Kavalog (Ivan). RAS

Référents Tarifs (Aurélie). Pas d'augmentation en 2020-2021, comme expliqué plus haut. Les vacances d'été 2021 commenceront le mercredi 7 juillet donc nous décalerons la fin des forfaits au dimanche 11 juillet. Nous commencerions par conséquent une semaine plus tard en septembre 2020 pour garder le même nombre de semaines de cours à l'année.

Référents Licences (Catherine BV). Une élève vétérinaire de la SECEVA avait demandé à prendre sa licence auprès de la SHEVA juste avant le confinement, et vu la situation, ce n'est pas la peine de la lui prendre pour l'instant.

Référents Travaux et entretien (Catherine L). La porte du manège est cassée au niveau de la charnière en haut. Sachant qu'aucun ouvrier ne peut venir en ce moment pour la réparer, la solution a été d'immobiliser la porte en position fermée pour éviter que la charnière du bas ne casse.

Référents Retraite des poneys et des chevaux (Caroline). Milou est repris par une adhérente de la SHEVA. Murphy serait repris par un centre équestre pour faire des mini balades de temps à autre et tenir compagnie à deux autres shetlands.

Référents Cavalerie (Cédric). RAS

2. Trésorerie/Comptabilité

Le chiffre d'affaires est actuellement de 577 000 €, contre 569 000 € l'année passée à la même date. Entre la mi-mars et le 15 mai 2019, nous avons entré 24 000 €. En 2020, du fait du confinement et de la fermeture du club, il se pourrait que nous n'ayons pas la même rentrée d'argent.

La trésorerie se porte mieux que l'année passée : 490 000 € sur le compte livret, et en totalisant l'ensemble de nos comptes, nous sommes à 532 000 € contre 411 000 € à la même date en 2019. Les dépenses vétérinaires sont au même niveau que l'année passée mais le poste alimentation est toujours supérieur. Après étude des factures, l'alimentation a augmenté en prix mais également en volume.

3. Point fumière

Nous avons reçu le 18 mars 2020 un courrier de l'ENVA annonçant le démarrage des travaux de l'ONF le 6 avril, ce qui signifie qu'il est nécessaire de déplacer la fumière.

Il faut s'assurer que le chantier commence bien à cette date (ce qui semble assez improbable vu la situation sanitaire) et que la fumière provisoire soit isolée par la pose de clôtures en tôle du chantier. Des contacts avec les personnes en charge du chantier vont être pris afin de leur demander s'il est possible d'installer des barrières supplémentaires pour délimiter notre fumière (6 m de long sur 2,5 m de large).

Pour rappel : la fumière temporaire sera installée contre la maison voisine de la SHEVA (qui n'est plus habitée, donc sans contrainte), cf CA du 25 février.

4. Tarifs 2020 / 2021

Point traité dans le tour des référents.

5. Projet évolution de la SHEVA

Le projet n'a pas été concurrencé par d'autres dossiers. Le bureau a rencontré le directeur du Parc juste avant le confinement. Ont été évoqués le déroulement des étapes à venir ainsi que la convention d'occupation (qui doit être renégociée). Nous devons lui envoyer un projet de convention avec les modifications que nous souhaitons y apporter.

Concernant les accès, une entrée par la route départementale reste très compliquée. M. Escribano est d'accord avec nous pour dire que l'entrée la plus favorable est celle par l'oreille des bus RATP. Il se charge donc de contacter le Département.

De notre côté, nous allons devoir rencontrer la mairie de Créteil prochainement.

Il faudra obtenir une garantie concernant le financement du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, et étudier également les financements extérieurs. Une arrivée prévue en septembre 2022 convient très bien au Parc.

Concernant la communication, l'avocat ne nous conseille pas d'expliciter dès aujourd'hui ces points auprès des adhérents. Il faut maintenant travailler avec lui sur le projet de convention et l'évolution de nos recours durant le confinement. Qu'en est-il de notre délai de recours administratif ? Si aucun retour de l'ENVA d'ici le 18 avril, il faut d'ores et déjà préparer notre prochain recours. Bérengère propose un mail à l'avocat sur ce point.

6. Questions diverses

CA prévu au 28 avril : heure à fixer selon confinement (si confinement 18h30, sinon 20h45).

Tableau annexe de suivi des actions

QUI ?	QUOI ?	QUAND ?
Ivan	Lister les différents bugs liés à Kavalog	ASAP

Isabelle	Mettre à jour le Règlement Intérieur	Rentrée 2020
Laurence	Vérifier les conditions de mise en place du CEC	Rentrée 2020
	Mettre en place la procédure d'intérêt général	Rentrée 2020
Laurence & Bérengère	Veille sur les subventions	ASAP
Anne	Recontacter M. Degueurce pour vérifier les conditions du chantier ONF et donc la suppression de la fumière	ASAP
Marie-Gaëlle	Valider les devis de traiteur et d'activité pour la Fête du Club	En attente selon durée confinement
Cédric	Entreprise – sol à expérimenter	En attente selon durée confinement
	Finaliser l'organisation des activités de fin d'année (Touquet / stages)	En attente selon durée confinement
	Elaborer avec les autres enseignants le programme de l'après-midi du 20/06	En attente selon durée confinement
Bérengère	Organisation de la journée des inscriptions	En attente selon durée confinement
	Relance de l'avocat pour travailler sur la convention PIDS	ASAP

Prochain CA SHEVA : mardi 28 avril 2020 à 20h45 ou 18h30 (selon confinement)

La vice-Secrétaire : Bérengère BOUDEAU

La Présidente : Anne BOISSON SCHALLER


